

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 15 décembre 2010 - 9 h 30  
« Les projections démographiques en France et en Europe »

<b>Document N°9</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Projections démographiques pour les différents pays européens  
à l'horizon 2060**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*

## Projections démographiques pour les différents pays européens à l'horizon 2060

Les dernières projections démographiques de l'Union européenne ont été réalisées par Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, dans le cadre de l'exercice de projection des dépenses liées au vieillissement conduit pour l'automne 2009 par le Comité de politique économique (CPE), pour le compte du Conseil ECOFIN. Le Conseil européen de Stockholm (2001) avait en effet souligné la nécessité d' « examiner régulièrement la viabilité à long terme des finances publiques, y compris sur les difficultés causées par les changements démographiques à venir ». Ces dernières projections démographiques ont été publiées en avril 2008<sup>1</sup>.

La projection de population des Etats de l'Union Européenne (UE) d'Eurostat – nommée EUROPOP2008, est basée sur la population au 1er janvier 2008 et repose sur l'hypothèse que fécondité, mortalité et solde migratoire convergeront progressivement entre les États membres à long terme.

Ces projections de population, pour la période 2008-2060, se réfèrent à un scénario d'évolution démographique, basé sur des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration qui tendent à prolonger les tendances passées et ne prennent donc en compte aucune mesure future qui pourrait influencer ces tendances. Le scénario comprend quatre variantes dont les résultats sont tous disponibles sur le site d'Eurostat : la variante de « base » présentée dans ce document, ainsi que les variantes « population haute », « population basse » et « zéro migration ». Il faut noter que les hypothèses adoptées par Eurostat peuvent différer de celles adoptées par les instituts statistiques nationaux ; aussi, les résultats publiés par Eurostat peuvent-ils être différents de ceux publiés par les Etats membres, comme c'est notamment le cas pour la France. La méthode employée par Eurostat est la méthode de « composante cohorte » : il est appliqué, à chaque cohorte de la population initiale, une série d'événements démographiques (mortalité, fécondité, migrations) au fil du temps<sup>2</sup>.

Dans la première partie de ce document, nous présentons les tendances passées et les perspectives d'évolution des trois variables projetées, à savoir la fécondité, la mortalité et le solde migratoire, dans les différents pays de l'UE. Dans la seconde partie, nous détaillons les résultats des projections démographiques, en distinguant les évolutions de la population totale, de la structure par âge et du ratio de dépendance démographique défini au niveau européen comme le rapport entre les effectifs de la population âgée de 65 ans et plus et les effectifs des 15-64 ans.

---

<sup>1</sup> Ces données (et bien d'autres) sont accessibles pour les 27 pays membres de l'Union européenne à l'adresse : [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/publications/publication14994\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/publication14994_en.pdf). Des explications sur les hypothèses de projection et commentaires sur les résultats, qui ont alimenté ce document, sont disponibles à l'adresse : [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/publications/publication14992\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/publication14992_en.pdf)

<sup>2</sup> Une probabilité de survie selon l'âge est appliquée, jusqu'à ce que les générations s'éteignent. La fécondité conduit à de nouvelles générations, qui seront également soumises à tous les événements démographiques. Dans le modèle le plus simple, à chaque période, une migration nette, positive ou négative, est ajoutée à la cohorte, venant modifier l'effectif de celle-ci. Ce cycle peut ainsi se répéter de génération en génération.

## **1. Les hypothèses de projections**

Comme toujours en matière de projection, une grande incertitude entoure les hypothèses retenues : même si les facteurs démographiques sont soumis à moins de variations que les facteurs économiques sur le court terme, ils peuvent assez fortement évoluer sur une période plus longue. La projection de population repose, pour les 27 pays de l'UE, sur un constat des tendances passées et des hypothèses sur les tendances futures de la fécondité, de l'espérance de vie et du solde migratoire.

### **1.1. La fécondité**

#### **1.1.1. Tendances passées**

La fécondité a fortement baissé au cours des décennies passées. L'indice conjoncturel de fécondité<sup>3</sup> pour l'ensemble de l'UE a chuté, passant d'un « baby boom », avec plus de 2,5 naissances par femme dans la seconde moitié des années 1960, à un « baby krach », avec une fécondité inférieure à 2,1 naissances par femme, seuil permettant le renouvellement des générations. En 2008, le taux de fécondité était de 1,52 enfant par femme en moyenne dans l'UE et était inférieur au seuil de remplacement des générations dans tous les États membres, allant de 1,25 en Slovaquie à 1,99 en France. Ces faibles taux de fécondité, durant les dernières décennies, contribuent au vieillissement de la population.

Le rythme et le calendrier de la baisse du taux de fécondité a différé selon les pays.

La baisse de la fécondité a eu lieu à la fin des années 1960 en Suède, au Danemark, en Finlande, au Luxembourg, en Allemagne, en Hongrie, en Lettonie et en République Tchèque, un peu plus tard, autour des années 1972-73, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni, en France, et à partir de 1975 en Italie. Elle n'est observée qu'au début des années 80, à Malte, en Grèce, en Espagne et au Portugal, à la fin des années 80 en Pologne et en Slovaquie et seulement à l'orée des années 2000 en Irlande.

Pourquoi cette baisse du taux de fécondité ? Elle tient notamment, dans la plupart des pays de l'UE, au report de l'âge auquel les femmes ont leur premier enfant, mais aussi à l'augmentation de la part des enfants uniques et à une fréquence plus élevée d'infécondité chez les femmes entre 30 et 40 ans.

Bien que tous inférieurs au seuil de renouvellement des générations, les taux de fécondité dans les différents pays de l'UE sont relativement disparates, supérieurs à 1,8 dans certains (Danemark, France, Irlande, Finlande, Suède et Royaume-Uni) et inférieures à 1,4 dans d'autres (Bulgarie, Slovaquie, République tchèque, Allemagne, Estonie, Grèce, Espagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Autriche, Pologne, Roumanie, et Slovaquie).

---

<sup>3</sup> L'indice conjoncturel de fécondité représente le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme qui traverserait ses années de vie féconde (entre 15 et 50 ans) en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Il s'agit donc de la descendance finale d'une génération fictive, calculée en cumulant les taux de fécondité par âge des femmes pour l'année considérée (les effectifs de femmes à chaque âge étant supposés égaux).

Les tendances récentes diffèrent également entre les États membres. Les taux de fécondité ont baissé en moyenne depuis 2000 en Allemagne, à Chypre, en Lituanie, au Luxembourg, à Malte, en Pologne, au Portugal, en Roumanie et en Slovaquie. En revanche, on constate des augmentations récentes dans un grand nombre de pays : la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, la Grèce, l'Espagne, la France, la Lettonie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Plusieurs facteurs vont façonner les tendances futures de la fécondité, comme l'évolution de la taille de la famille jugée idéale ou l'intensité du désir d'enfants, mais aussi la possibilité de conciliation travail / famille, les politiques gouvernementales en faveur des familles (garderies, allocations spécifiques, etc.), la stabilité des unions ou encore l'évolution des conditions biomédicales de procréation.

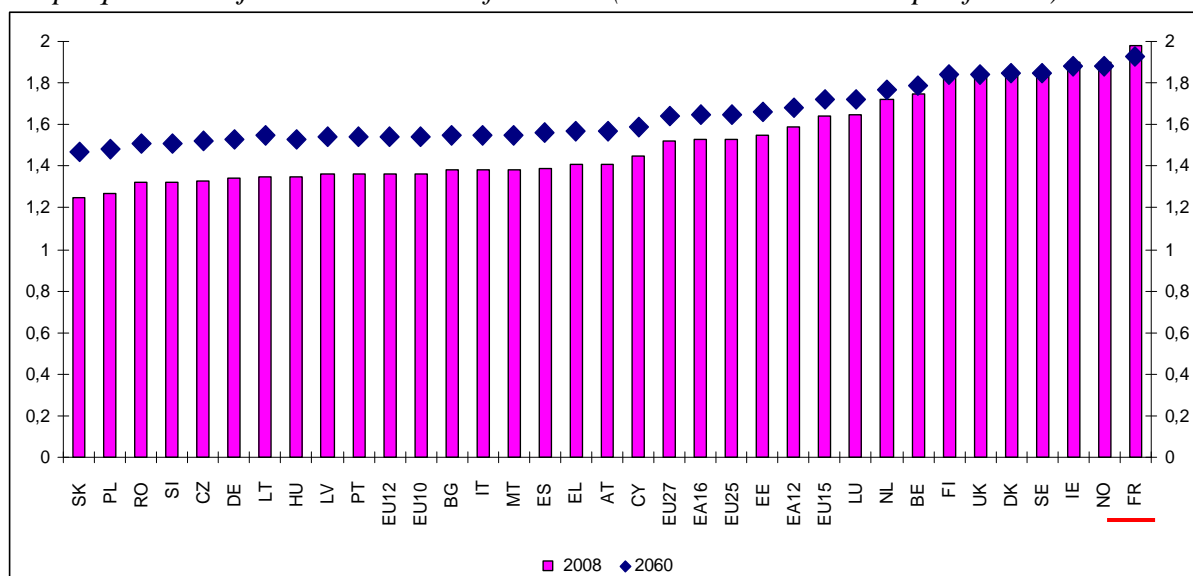
### 1.1.2. Les hypothèses d'Eurostat

Eurostat suppose que le mouvement de report des premières naissances va ralentir et que la fécondité va légèrement augmenter au cours de la période de projection. Cependant, les taux de fécondité des États membres resteraient inférieurs au taux de remplacement des générations : à horizon de 2060 le taux de fécondité, en moyenne dans l'UE, passerait de 1,52 enfant par femme en 2008 à 1,60 en 2030, puis à 1,64 en 2060. Dans la zone euro, une augmentation similaire aurait lieu, de 1,55 en 2008 à 1,67 en 2060.

Le taux de fécondité augmenterait dans tous les États membres, sauf en Irlande et en France où il est aujourd'hui le plus élevé (mais en restant supérieur à 1,85 enfant par femme), ainsi qu'au Danemark, en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni où il resterait stable.

Les plus fortes hausses de taux de fécondité devraient avoir lieu dans les pays où celui-ci est faible actuellement, à savoir la Slovaquie, la Pologne, la Roumanie et la Slovénie. L'augmentation devrait se produire progressivement pour atteindre des taux dans ces pays en 2060 approchant la moyenne actuelle de l'UE.

*Graphique 1 : Projection des taux de fécondité (nombre de naissances par femme)*



Source : Eurostat

## **1.2. L'espérance de vie**

### **1.2.1. Tendances passées**

Les données d'Eurostat pour la période 1960-2000 montrent une augmentation significative de l'espérance de vie à la naissance dans tous les États membres, en particulier pour les femmes. L'amélioration des conditions de vie et les progrès médicaux ont conduit à réduire de manière très significative la mortalité infantile et à augmenter les taux de survie des jeunes adultes ainsi qu'aux âges élevés. L'augmentation est encore plus prononcée pour les États membres de la zone euro. Cette augmentation de la longévité a pour conséquence de rendre très dynamique la croissance du nombre de personnes âgées. Comme, de plus, la croissance du nombre des enfants a été peu dynamique, la part des personnes âgées augmente fortement dans l'ensemble de la population.

Les gains d'espérance de vie à la naissance des femmes entre 1980 et 2000 ont été de 5 ans ou plus en Allemagne, en Italie, au Luxembourg, à Malte, en Autriche et au Portugal, mais inférieurs à 2,5 ans en Bulgarie, au Danemark, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et aux Pays-Bas. Sur la même période, les gains d'espérance de vie à la naissance des hommes ont été de 5 ans ou plus en Allemagne, en France, en Italie, au Luxembourg, à Malte, en Autriche, au Portugal, en Finlande et au Royaume-Uni, mais inférieurs à 2,5 ans en Bulgarie, en Estonie, en Grèce, en Lettonie, en Lituanie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie.

Dans l'UE, la différence d'espérance de vie entre les femmes et les hommes a diminué depuis 1990, en raison de l'amélioration plus rapide de l'espérance de vie des hommes. Dans la zone euro, ce processus a commencé en 1980 et la différence entre les hommes et les femmes y est plus faible que dans le reste de l'UE.

Il a débattu parmi les démographes sur les tendances d'évolutions de l'espérance de vie sur le très long terme : pour certains, les progrès de la technologie biomédicale sont sans limite tandis que, pour d'autres, il existe une limite biologique naturelle à l'augmentation de la longévité. Notons que les projections démographiques passées, à partir de sources officielles, ont toutes eu tendance à sous-estimer les gains futurs de l'espérance de vie à la naissance : les projections officielles présument généralement que les gains d'espérance de vie à la naissance vont ralentir par rapport aux tendances historiques.

En 2008, l'espérance de vie à la naissance variait, pour les femmes, de 76,6 ans en Roumanie à 84,3 ans en France et, pour les hommes, de 65,9 ans en Lituanie à près de 79 ans en Suède. Quant à l'espérance de vie à 65 ans, elle allait, pour les femmes, de 16,1 ans en Bulgarie à 22,1 ans en France et, pour les hommes, de 12,7 ans en Lettonie à 17,7 ans en France.

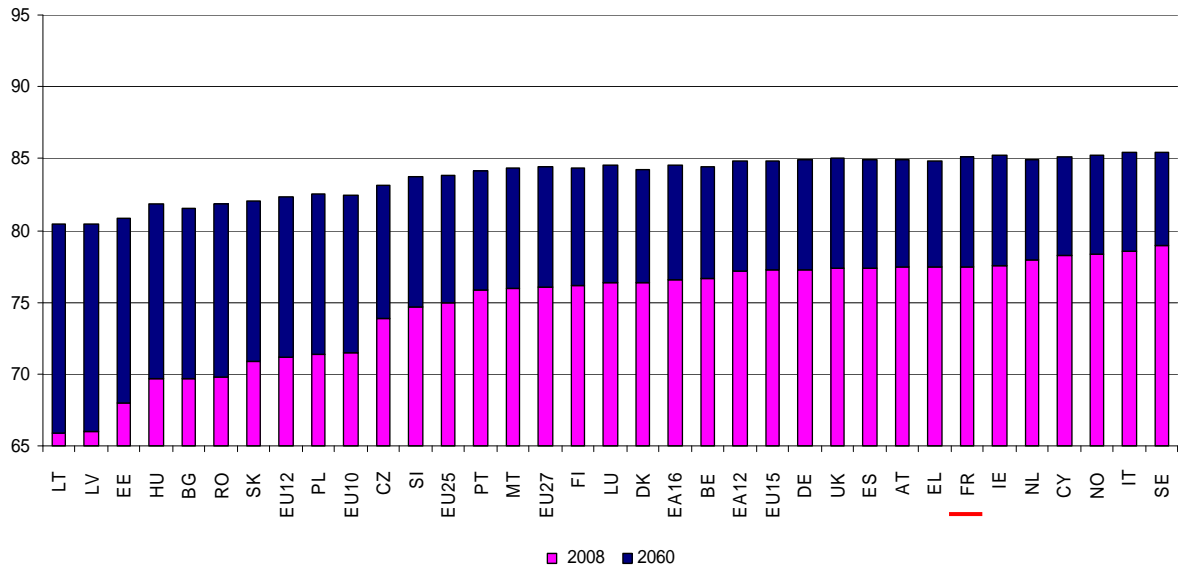
### **1.2.2. Les hypothèses d'Eurostat**

Eurostat suppose que l'espérance de vie à la naissance continuerait d'augmenter de manière assez soutenue au cours de la période de projection, mais avec des différences sensibles entre les États membres.

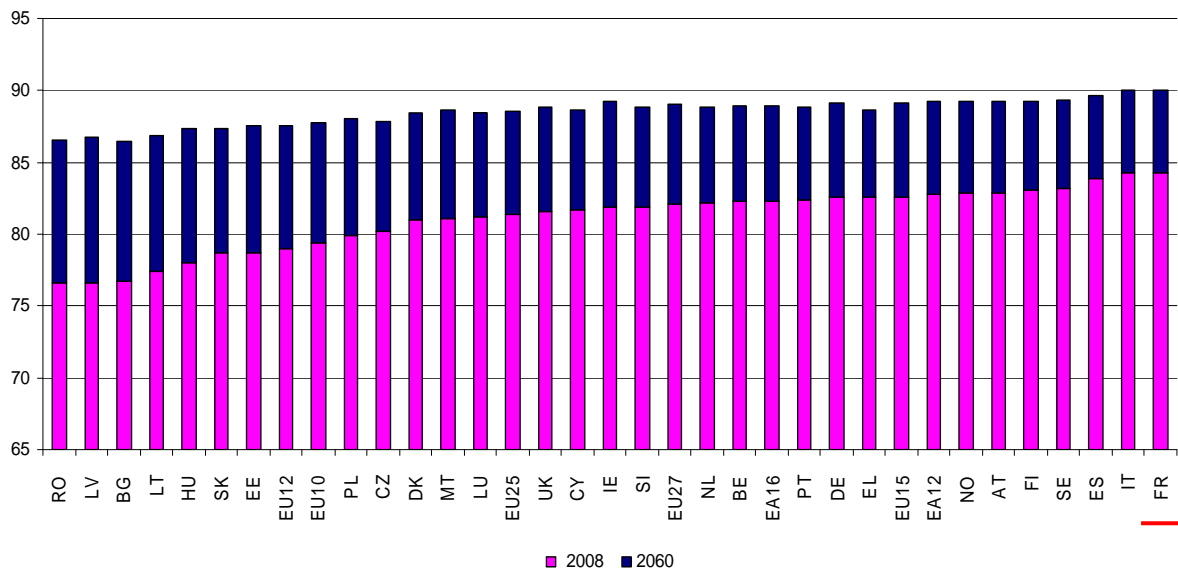
Dans l'UE, l'espérance de vie à la naissance pour les hommes devrait augmenter de 8,4 années au cours de la période de projection, passant de 76 ans en 2008 à 84,5 ans en 2060. Pour les

femmes, l'espérance de vie à la naissance augmenterait de 6,9 ans, passant de 82 ans en 2008 à 89 ans en 2060. Ces évolutions conduiraient ainsi à une poursuite de la convergence de l'espérance de vie entre les hommes et les femmes.

Graphique 2 : Projection de l'espérance de vie à la naissance pour les hommes (en années)



Graphique 3 : Projection de l'espérance de vie à la naissance pour les femmes (en années)

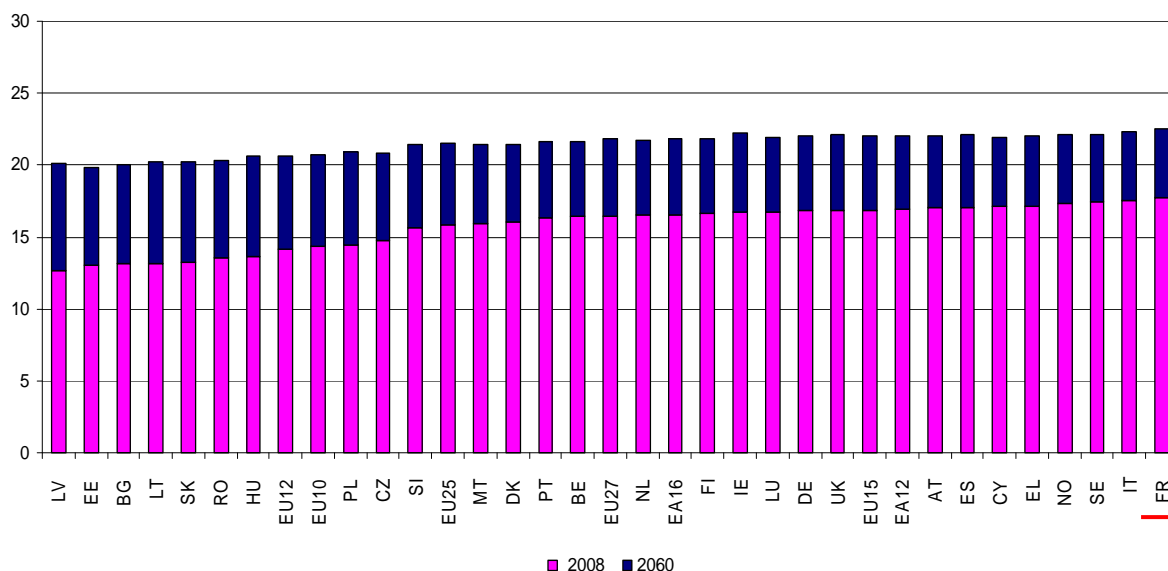


Source : Eurostat

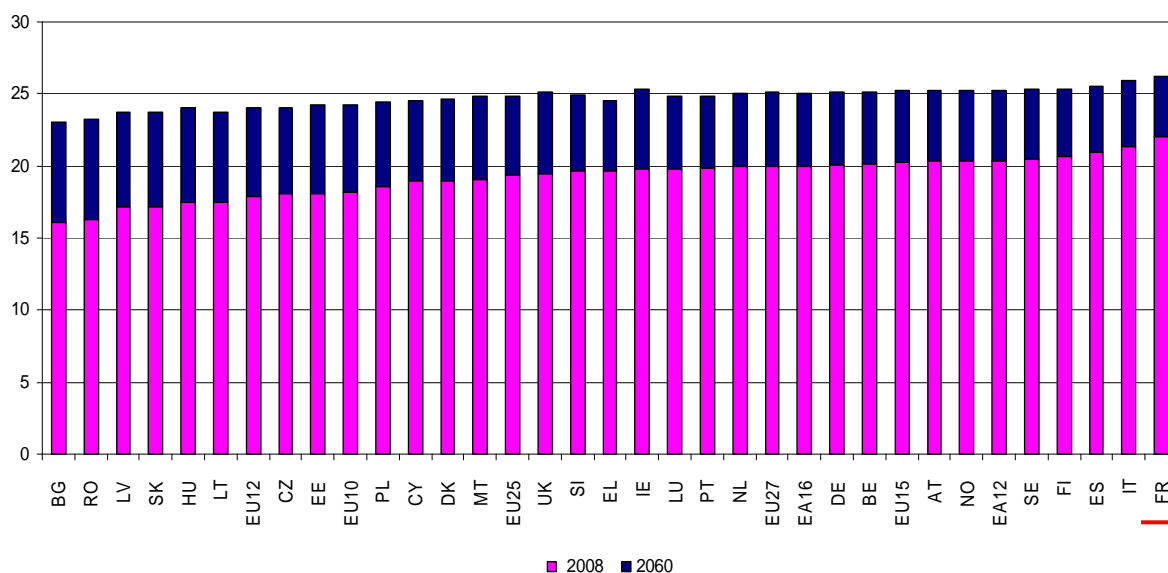
Les plus fortes augmentations de l'espérance de vie à la naissance, tant pour les hommes que pour les femmes, devraient avoir lieu dans les nouveaux États membres. L'espérance de vie pour les hommes en 2008 est la plus faible en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, en Hongrie, en Slovaquie, en Pologne, en Bulgarie et en Roumanie, soit entre 66 et 71 ans. Un rattrapage de ces pays est attendu, avec des augmentations projetées de l'espérance de vie de 12 à 14,5 ans. Pourtant, d'ici à 2060, l'espérance de vie dans tous les nouveaux États membres à l'exception de Chypre resterait inférieure à la moyenne dans l'UE, en particulier pour les hommes.

Compte tenu de cette hypothèse de rattrapage des nouveaux États membres (UE12), l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les États membres de l'UE se réduirait au cours de la période de projection, passant de 13,1 ans en 2008 pour les hommes (79 ans en Suède contre 65,9 années en Lituanie) à 5 ans en 2060 (85,5 ans en Italie contre 80,4 ans en Lituanie). Pour les femmes, la réduction de l'écart d'espérance de vie à la naissance serait plus faible, de 7,7 ans en 2008 (84,3 ans en France contre 76,6 ans en Roumanie) à 3,6 années en 2060 (90,1 ans en France contre 86,5 ans en Bulgarie).

Graphique 4 : Projection de l'espérance de vie à 65 ans pour les hommes (en années)



Graphique 5 : Projection de l'espérance de vie à 65 ans pour les femmes (en années)



Source : Eurostat

Dans l'UE, l'espérance de vie à l'âge de 65 ans augmenterait de 5,4 ans pour les hommes et de 5,2 ans pour les femmes au cours de la période de projection. En 2060, l'espérance de vie à 65 ans atteindrait ainsi 21,8 ans pour les hommes et 25,1 pour les femmes. La différence d'espérance de vie à 65 ans entre les hommes et les femmes serait alors de 3,3 ans, inférieure la différence d'espérance de vie à la naissance (4,5 ans).

Comme pour l'espérance de vie à la naissance, il est fait l'hypothèse en projection d'un rattrapage des nouveaux États membres où l'on observerait alors les plus fortes augmentations de l'espérance de vie à 65 ans, tant pour les hommes que pour les femmes.

En conséquence, l'écart d'espérance de vie à 65 ans se réduirait entre les États membres au cours de la période de projection, passant de 5,1 ans en 2008 pour les hommes (12,7 ans en Lettonie contre 17,7 ans en France) à 2,7 ans en 2060 (19,9 ans en Estonie contre 22,5 ans en France). Pour les femmes, contrairement aux hypothèses d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, la réduction relative de l'écart d'espérance de vie à 65 ans serait sensiblement identique à celle des hommes, de 5,9 ans en 2008 (16,1 ans en Bulgarie contre 22,1 ans en France) à 3,1 ans en 2060 (23,1 ans en Bulgarie contre 26,2 ans en France).

### **1.3. Le solde migratoire**

#### **1.3.1. Tendances passées**

Tous les pays européens sont progressivement devenus une destination pour les migrants. Récemment, les pays du Sud sont devenus des pays d'accueil (à partir des années 1990) et plusieurs pays d'Europe centrale et orientale sont actuellement la destination de nombreux migrants, tout en restant également des pays d'émigration. Depuis la fin des années 1990, les entrées nettes<sup>4</sup> ont connu une progression très importante, de plus de 500 000 personnes en 1998 à plus de 2 millions en 2003.

Notons que cette augmentation ne reflète pas seulement les nouvelles entrées de migrants, mais aussi des programmes de régularisation à grande échelle de populations immigrées en séjour irrégulier dans l'UE qui ne figuraient alors pas dans les statistiques officielles. Les flux nets montrent une tendance à la stabilisation depuis 2003, voir même à une légère baisse (1,9 million d'entrées nettes annuelles depuis 2007).

La variabilité des flux migratoires nets entre les pays est très forte. Traditionnellement, et compte tenu de leur taille, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France ont enregistré les soldes nets les plus élevés dans l'UE, mais il y a eu une augmentation récente des flux migratoires vers l'Italie, l'Espagne et l'Irlande qui sont passés de pays d'émigration à pays d'immigration. L'Espagne a ainsi enregistré le plus fort solde migratoire net dans l'UE en 2006, après avoir enregistré des sorties nettes au cours des années 1960 et la plupart des années 1970 et 1980.

Les tendances futures du solde migratoire sont difficiles à anticiper car elles ne dépendent pas uniquement de facteurs économiques et sociaux. Si l'attractivité des pays européens, comparativement à d'autres régions du monde moins développées, devrait rester forte sur la période de projection, il est difficile d'anticiper les évolutions des politiques conduites en matière de flux migratoires.

---

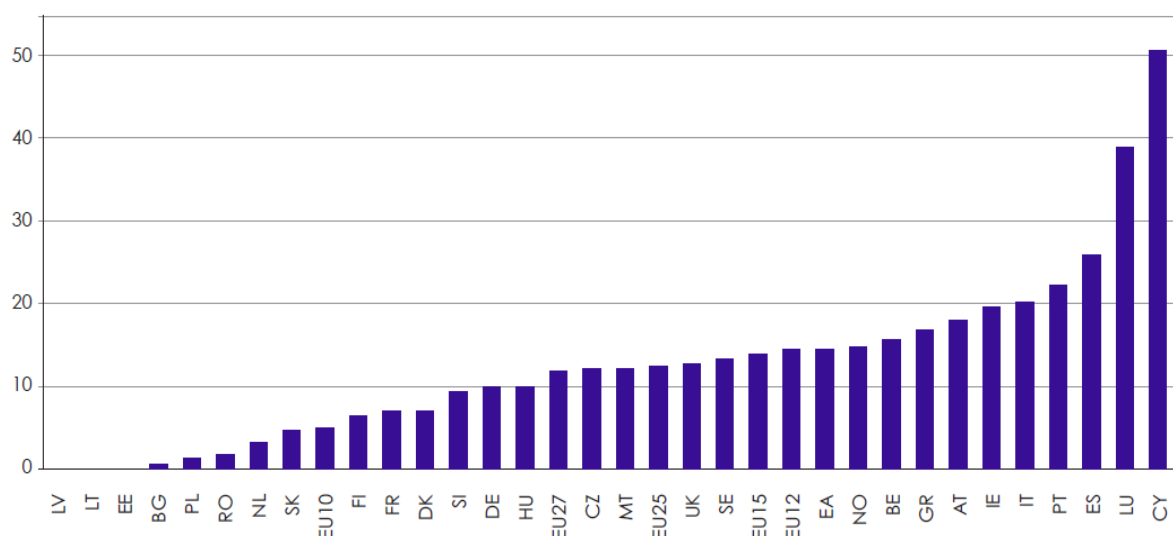
<sup>4</sup> La migration nette est mesurée comme l'évolution de la population totale au cours d'une année civile donnée, moins la différence entre le nombre des naissances et le nombre des décès au cours de cette année (ou accroissement naturel).



### 1.3.2. Les hypothèses d'Eurostat

Les entrées nettes cumulées entre 2008 et 2060 représenteraient 59 millions de personnes pour l'ensemble de l'UE, dont la majeure partie (46,2 millions) serait concentrée dans la zone euro. Le solde migratoire est supposé diminuer, comme dans le passé très récent, passant d'environ 1,7 million de personnes en 2008 (équivalent à 0,33 % de la population de l'UE) à près de 1 million en 2020 et quelques 800 000 personnes en 2060 (0,16 % de la population de l'UE).

*Graphique 6 : Projection des flux migratoires au cours de la période 2008-2060 (cumul des soldes migratoires en pourcentage de la population en 2008)*



Source : Eurostat

Les flux migratoires nets devraient se concentrer dans quelques pays de destination : l'Italie (12 millions cumulés jusqu'à 2060), l'Espagne (11,6 millions), l'Allemagne (8,2 millions), le Royaume-Uni (7,8 millions) et, dans une moindre mesure, la France (près de 5 millions). Les flux migratoires nets cumulés sur la période de projection représenteraient 12 % de la population de 2008 pour l'ensemble de l'UE et plus de 20 % dans quelques États membres (Irlande, Italie, Portugal, Espagne, Luxembourg et Chypre). Pour la plupart des pays qui connaissent actuellement des sorties nettes de population (Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, Bulgarie et Roumanie), ce phénomène devrait s'atténuer, voire s'inverser, dans les décennies à venir.

## **2. Les résultats des projections**

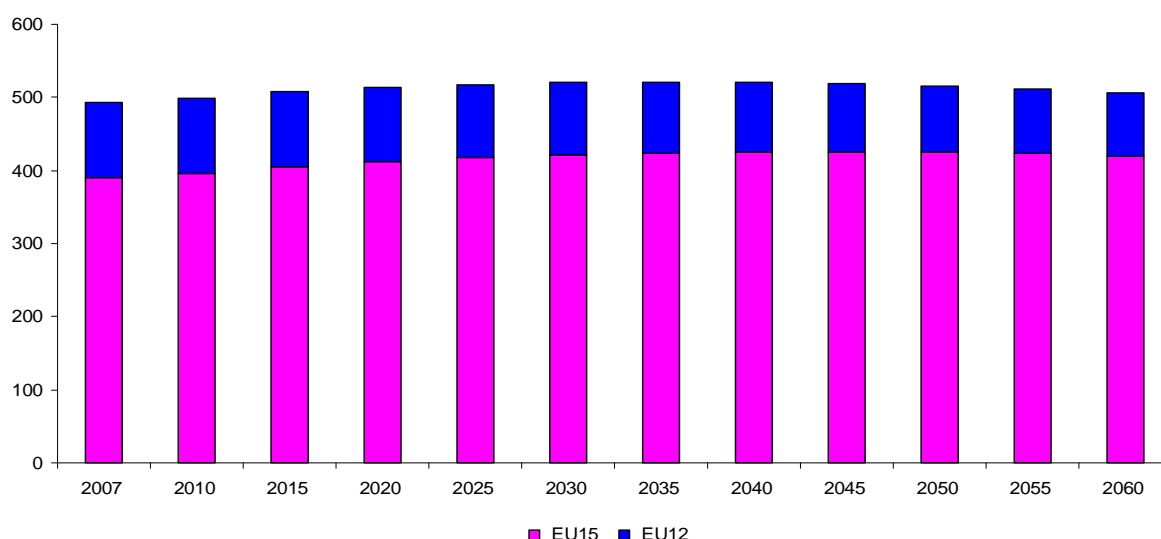
Les résultats des projections démographiques d'Eurostat peuvent être examinés au regard de l'évolution projetée de la population dans chacun des États membres, mais aussi en fonction de l'évolution de la structure par âge de la population et du ratio de dépendance démographique car c'est surtout l'ampleur de l'évolution des différentes classes d'âges de la population qui changerait très fortement la population de l'UE en 2060.

### **2.1. L'évolution de la population totale**

Au début de la période de projection, huit États membres auraient une population en baisse : la Bulgarie, l'Allemagne, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie. Alors qu'en Allemagne et en Hongrie, la diminution naturelle de la population, liée à un solde négatif entre les naissances et les décès, serait partiellement compensée par un solde migratoire positif, le solde migratoire négatif dans les autres pays amplifierait la baisse de leur population.

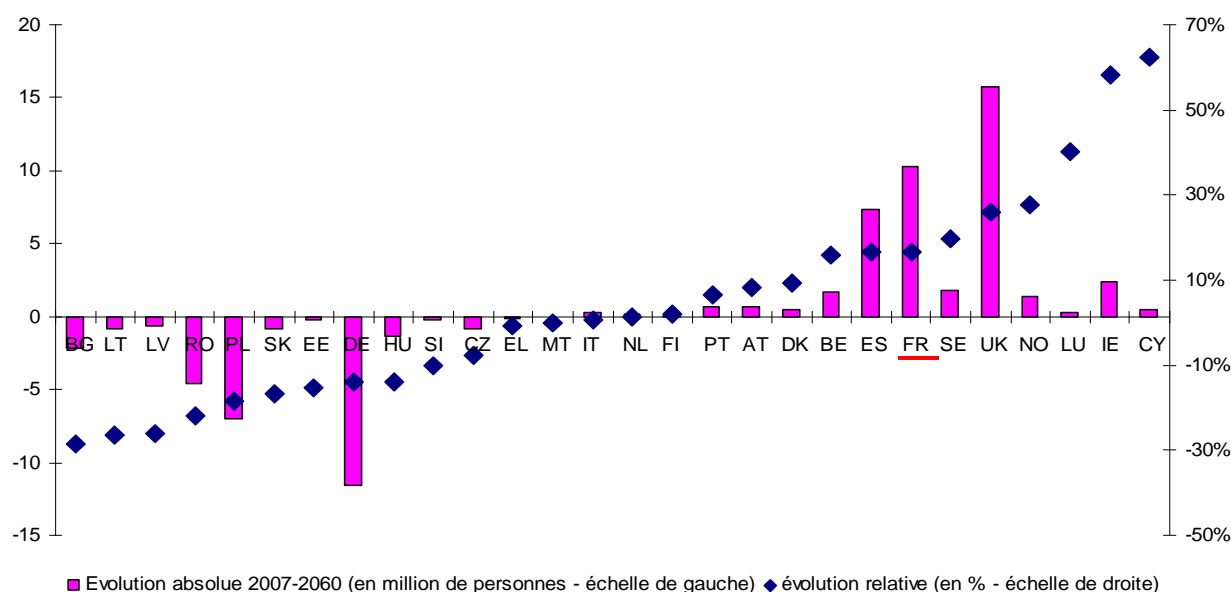
Dans les 19 États membres où la population augmenterait en début de projection, cette progression serait principalement due au solde migratoire, à l'exception de l'Irlande, de la France et des Pays-Bas où le taux d'accroissement naturel de la population est actuellement plus important que le solde migratoire<sup>5</sup>. En fin de période de projection, seuls 8 États membres (Chypre, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Suède, Norvège, Belgique et France) continueraient d'avoir une population en hausse, dont trois seulement (Irlande, Luxembourg et Royaume-Uni) avec un excédent naturel de la population.

*Graphique 7 : Evolution de la population entre 2007 et 2060 (en millions)*



<sup>5</sup> Eurostat a conçu un scénario de projection de population « zéro migration » : en supposant une migration nette nulle, la population des 15-64 ans serait inférieure de 10% en 2030 à celle du scénario de référence et de 20% en 2060.

Graphique 8 : Evolution de la population entre 2007 et 2060 (évolution relative et en absolu)



Source : Eurostat

La population totale de l'UE passerait de 495,4 millions en 2008 à 520,1 millions en 2035 (+5 %) puis diminuerait de 3 % jusqu'en 2060 pour atteindre 505,7 millions. Notons que si la population des Etats de l'UE 15 augmenterait jusqu'en 2050, celle des nouveaux Etats membres (UE 12) ne cesserait de baisser sur l'ensemble de la période de projection.

Dans quelques pays (Finlande, Grèce, Italie, Malte et Pays-Bas), la population en 2060 retrouverait approximativement son niveau de 2007. Le reste de l'UE se partagerait entre environ une moitié de pays dont la population serait en 2060 bien supérieure à celle en 2007 et l'autre moitié dont la population devrait fortement se contracter sur la période de projection, de 13% à 25% selon les pays.

Tableau 1 : Evolution de la population entre 2008 et 2060 (évolution relative en %)

	2007-2010	2010-2015	2015-2020	2020-2025	2025-2030	2030-2035	2035-2040	2040-2045	2045-2050	2050-2055	2055-2060	2007-2060
BE	1,9%	2,8%	1,8%	1,8%	1,7%	1,7%	0,8%	0,8%	0,8%	0,0%	0,8%	16%
BG	-1,3%	-2,6%	-2,7%	-2,8%	-2,9%	-4,4%	-3,1%	-3,2%	-3,3%	-3,4%	-3,5%	-29%
CZ	1,0%	1,0%	0,0%	0,0%	-1,0%	-1,0%	-1,0%	-2,0%	-1,0%	-2,0%	-2,1%	-8%
DK	1,9%	1,8%	1,8%	0,0%	1,8%	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9%
DE	-0,2%	-0,2%	-0,5%	-0,7%	-0,9%	-1,4%	-1,6%	-2,1%	-2,2%	-2,6%	-2,5%	-14%
EE	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-8,3%	-15%
IE	7,0%	10,9%	5,9%	5,6%	3,5%	3,4%	1,6%	3,2%	1,6%	3,1%	1,5%	58%
EL	0,9%	1,8%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,9%	-0,9%	-0,9%	-1,8%	-1%

ES	4,9%	5,8%	3,4%	2,0%	1,2%	0,6%	0,6%	0,2%	-0,4%	-0,9%	-1,5%	17%		
								20,0%				-3,0%		
FR	1,8%	2,6%	2,2%	1,8%	1,8%	1,5%	1,3%	1,0%	0,6%	0,6%	0,6%	17%		
												17%		
IT	1,5%	1,5%	0,8%	0,5%	0,3%	0,2%	0,0%	-0,3%	-1,0%	-1,3%	-1,7%	1%		
								5,0%				-4,0%		
CY	0,0%	12,5%	11,1%	0,0%	10,0%	0,0%	9,1%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	63%		
												63%		
LV	-4,3%	0,0%	0,0%	-4,5%	-4,8%	0,0%	-5,0%	0,0%	-5,3%	-5,6%	0,0%	-26%		
												-26%		
LT	-2,9%	0,0%	-3,0%	0,0%	-3,1%	-3,2%	-3,3%	-3,4%	-3,6%	-3,7%	-3,8%	-26%		
												-26%		
LU	0,0%	0,0%	20,0%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	40%		
												40%		
HU	-1,0%	0,0%	-1,0%	-1,0%	-1,0%	-2,1%	-1,1%	-2,1%	-1,1%	-2,2%	-2,2%	-14%		
												-14%		
MT	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0%		
												0%		
NL	0,6%	1,2%	1,2%	1,2%	0,6%	0,6%	-0,6%	-0,6%	-1,2%	-1,2%	-0,6%	1%		
								5,0%				-4,0%		
AT	1,2%	2,4%	1,2%	2,3%	1,1%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-1,1%	8%		
											10,0%	-1,0%		
PL	0,0%	0,0%	-0,3%	-1,1%	-1,6%	-2,4%	-2,5%	-2,6%	-2,9%	-3,3%	-3,4%	-18%		
												-18%		
PT	0,9%	1,9%	1,8%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,0%	-0,9%	0,0%	-0,9%	7%		
								8,0%				-2,0%		
RO	-1,4%	-0,9%	-1,4%	-1,4%	-2,4%	-2,0%	-2,0%	-2,6%	-3,2%	-2,8%	-4,0%	-22%		
												-22%		
SI	0,0%	5,0%	0,0%	-4,8%	0,0%	0,0%	0,0%	-5,0%	0,0%	-5,3%	0,0%	-10%		
				5,0%								-14,0%		
SK	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-1,9%	-1,9%	-1,9%	-2,0%	-2,0%	-4,1%	-4,3%	-17%		
												-17%		
FI	0,0%	1,9%	1,9%	0,0%	1,8%	0,0%	-1,8%	0,0%	-1,8%	0,0%	0,0%	2%		
								6,0%				-4,0%		
SE	2,2%	3,2%	3,1%	2,0%	2,0%	1,0%	1,0%	1,0%	0,9%	0,9%	0,9%	20%		
												20%		
UK	1,8%	2,9%	3,0%	2,7%	2,5%	2,2%	1,8%	1,8%	1,6%	1,5%	1,5%	26%		
												26%		
NO	2,1%	4,2%	4,0%	3,8%	1,9%	1,8%	1,8%	1,8%	1,7%	1,7%	0,0%	28%		
												28%		
EU27	1,2%	1,7%	1,2%	0,8%	0,4%	0,2%	-0,1%	-0,3%	-0,6%	-0,8%	-1,0%	3%		
								6,0%				-3,0%		
EU15	1,7%	2,2%	1,7%	1,2%	0,9%	0,6%	0,4%	0,1%	-0,2%	-0,4%	-0,6%	8%		
									9,0%				-1,0%	
EU12	-0,3%	-0,4%	-0,6%	-1,2%	-1,7%	-2,0%	-2,3%	-2,3%	-2,5%	-2,8%	-3,1%	-18%		
												-18%		

*Note de lecture : en République Tchèque (CZ), la population augmente jusqu'en 2020-2025 de 2% par rapport à 2007 (en bleu). Ensuite, de 2025-2030 à 2060, elle baisse de 10% (en rouge). Au final, la population Tchèque diminue de 8% entre 2007 et 2060.*

*Source : Eurostat*

En analysant les projections par sous périodes, les 27 Etats membres de l'UE peuvent se répartir en trois groupes de 9 pays :

- 9 États membres verraient leur population baisser continûment sur l'ensemble de la période de projection – l'Allemagne (-14%), la Hongrie (-14%), l'Estonie (-15%), la Slovaquie (-17%), la Pologne (-18%), la Roumanie (-22%), la Lettonie (-26%), la Lituanie (-26%) et la Bulgarie (-29%). Dans ces pays, les baisses les plus importantes auraient lieu au-delà de 2020-2030 ;
- 9 États membres (si on inclut Malte dont la population stagne) verraient leur population augmenter continûment sur l'ensemble de la période de projection – Malte (0%), le Danemark (9%), la Belgique (16%), la France (17%), la Suède (20%), le Royaume-Uni (26%), le Luxembourg (40%), l'Irlande (58%) et Chypre (63%). Dans ces pays, les augmentations les plus importantes auraient lieu avant 2030 ;
- 9 États membres verraient leur population augmenter puis baisser au cours de la projection. Pour trois d'entre-eux, la population en 2060 serait inférieure à celle en 2007 – la Slovénie dont la population augmenterait jusque vers 2015-2020 et qui verrait sa population en 2060 être plus basse de 10% à celle en 2007, la République Tchèque dont la population augmenterait jusque vers 2020-2025 mais qui serait inférieure de 8 % en 2060 par rapport à 2007 et la Grèce dont la population ne diminuerait que de 1 % entre 2007 et 2060 malgré une hausse jusqu'en 2035-2040. Pour les 6 autres pays, la population ne commencerait à diminuer que tardivement (vers 2035-2040 aux Pays-Bas et en Finlande, vers 2040-2045 en Italie, vers 2045-2050 en Espagne et au Portugal et vers 2055-2060 en Autriche) et resterait plus importante en 2060 qu'en 2007, de 1 à 2 % en Finlande, en Italie et aux Pays-Bas, de 7 à 8 % en Autriche et au Portugal, et de 17 % en Espagne.

## **2.2. L'évolution de la structure par âge de la population**

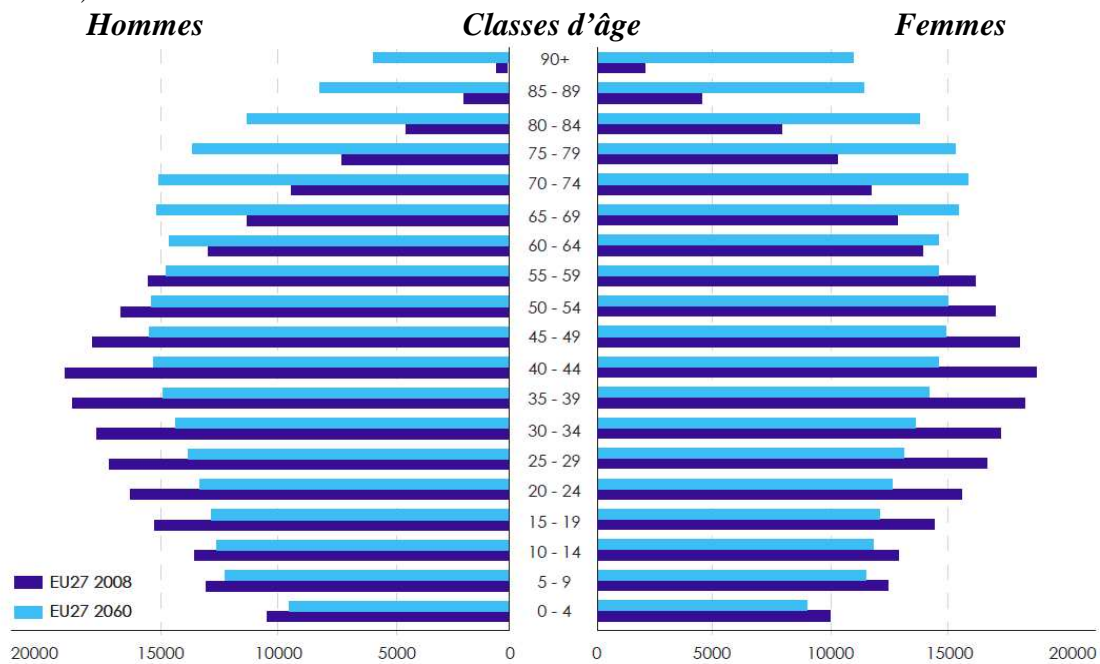
La caractéristique principale des résultats des projections d'Eurostat tient au vieillissement important de la population de l'ensemble des pays de l'UE entre 2008 et 2060.

Les personnes âgées représenteraient une part croissante de la population de l'UE. Cette augmentation est notamment due aux hypothèses de gains durables d'espérance de vie retenues en projection : les cohortes âgées deviennent plus nombreuses et le haut de la pyramide des âges de l'UE s'élargit.

Le vieillissement de la population n'est pas seulement dû à l'augmentation du nombre des personnes âgées car, dans le même temps, la base de la pyramide des âges se rétrécit en raison de la persistance de taux de fécondité inférieurs au seuil de renouvellement des générations, contribuant à diminuer la taille des générations successives.

Dans l'UE, la population âgée de 65 ans et plus devrait quasiment doubler au cours de la période de projection, passant de 85 millions en 2008 à 151 millions en 2060 et celle âgée de plus de 80 ans devrait presque tripler, passant de 22 millions en 2008 à 61 millions en 2060.

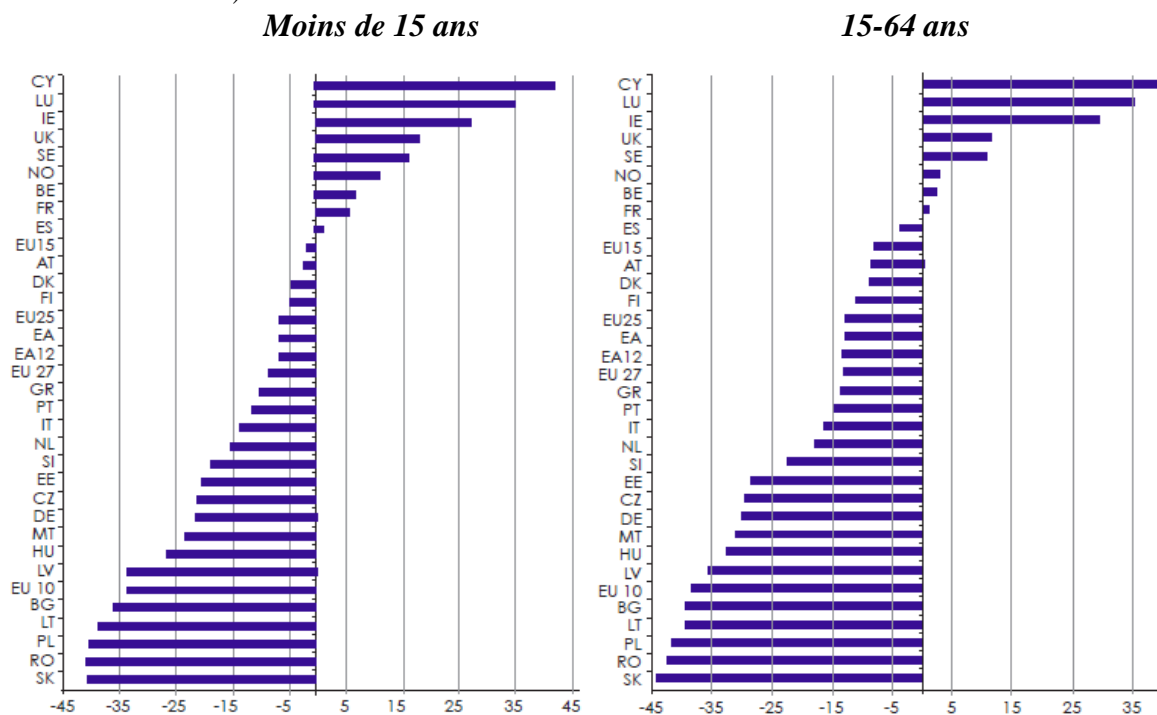
Graphique 9 : Pyramides des âges de la population de l'UE en 2008 et 2060 (en milliers de personnes)

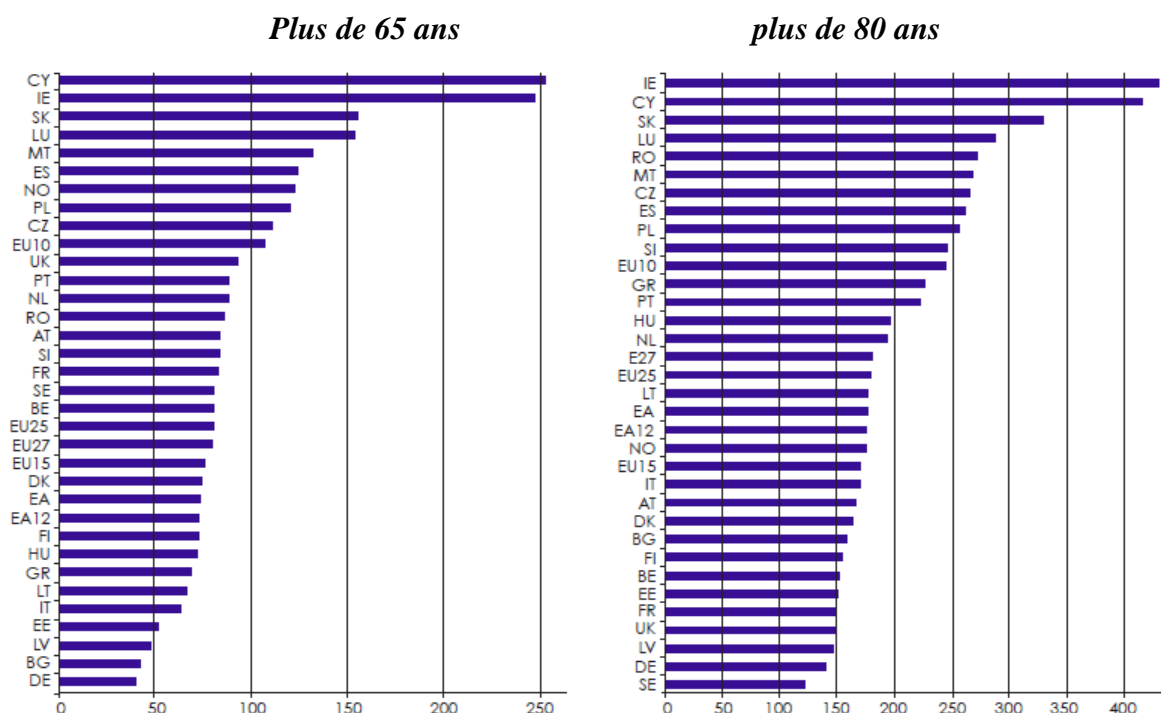


Source : Eurostat

Parallèlement, pour l'ensemble de l'UE, le nombre d'enfants de moins de 15 ans diminuerait graduellement à partir de 2020 et la population âgée de 15 à 64 ans devrait atteindre son point maximum en 2010 puis diminuer régulièrement. Seuls 7 États membres (Belgique, Irlande, France, Chypre, Luxembourg, Suède et Royaume-Uni) devraient voir leur population âgée de 15 à 64 ans augmenter sur la période de projection.

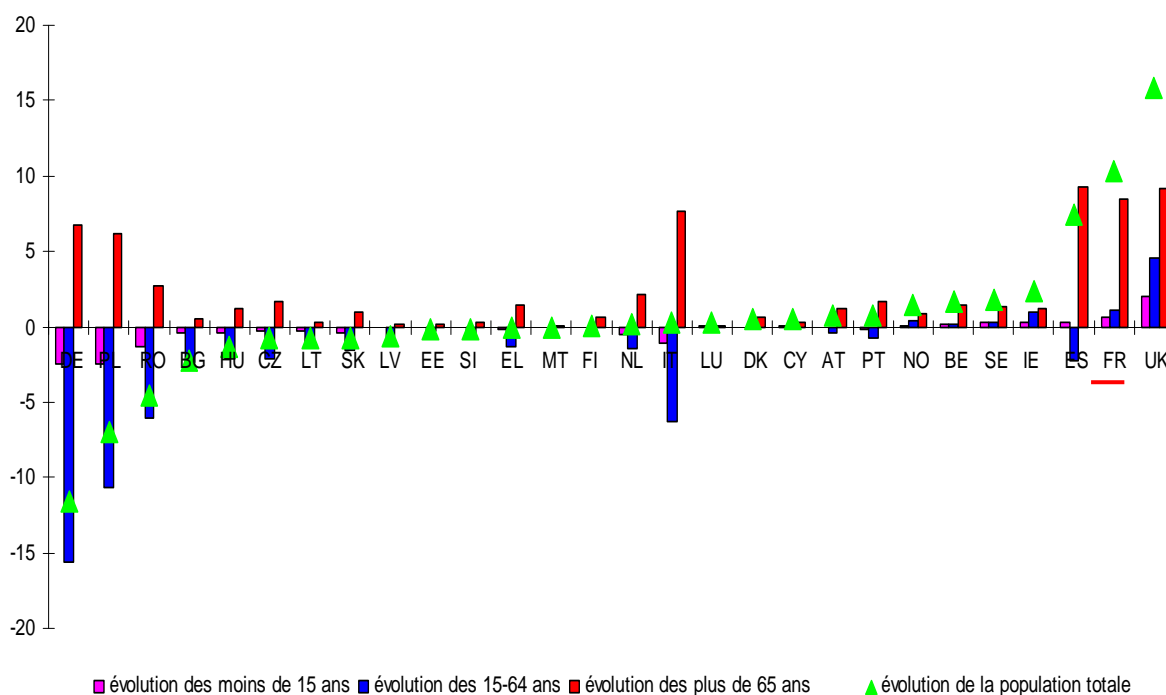
Graphiques 10-11-12-13 : Evolutions de la population par tranche d'âge (en % d'évolution entre 2007 et 2060)





Source : Eurostat

Graphique 14 : Structure de la population par groupes d'âge dans l'UE entre 2007 et 2060 (en millions de personne)

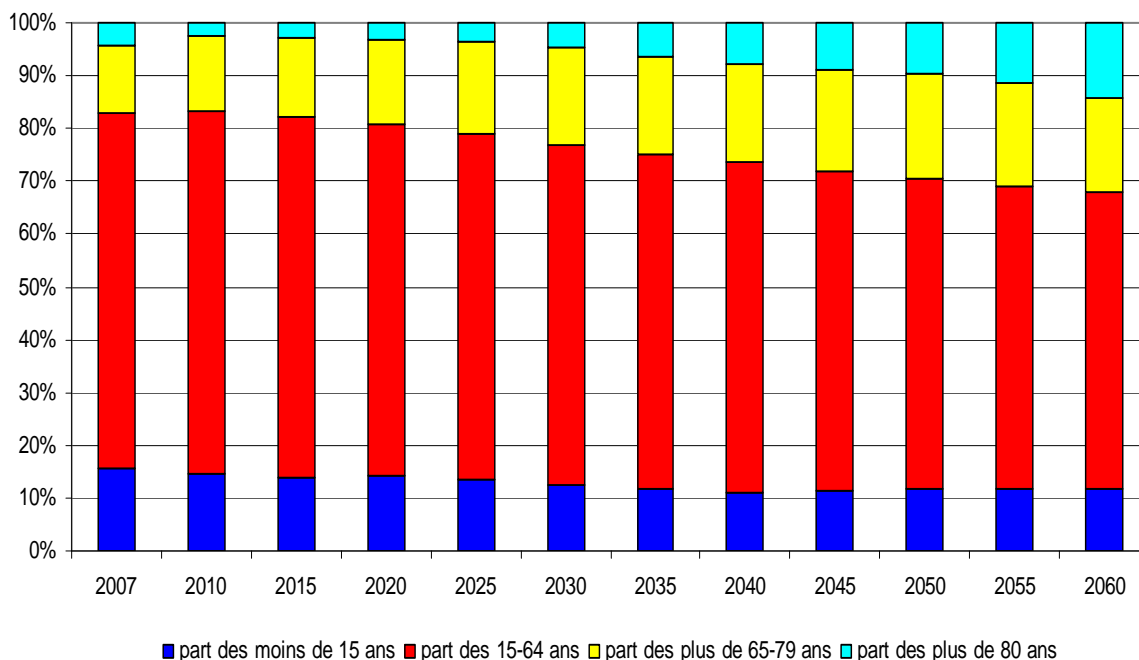


Source : Eurostat

Au sein de l'UE, la proportion d'enfants de moins de 15 ans devrait rester à peu près constante sur la période de projection (environ 15 %). Celle des personnes âgées de 15 à 64 ans diminuerait à partir de 2010 pour passer de 70 % à près de 55 % en 2060. La part des plus de 65 ans doublerait presque entre 2008 et 2060 pour atteindre plus de 30 % en fin de période de

projection et la part des plus de 80 ans atteindrait 12 % en 2060, soit une part presque aussi importante que celles des enfants de moins de 15 ans.

*Graphique 15 : Evolutions de la structure de la population par groupes d'âge dans l'UE entre 2007 et 2060 (en % de la population totale)*



Source : Eurostat

Au sein de l'UE, il existe des différences significatives entre les pays. Par exemple en Allemagne (comme dans la plupart des nouveaux Etats membres), la population des moins de 65 ans diminuerait fortement tant en niveau qu'en termes relatifs (sa part dans la population totale passerait de 85 à 65 % entre 2007 et 2060) alors que la part des plus de 65 ans augmenterait fortement (de 15 à 35 %). Dans le même temps, au Royaume-Uni et en France notamment, la population des moins de 65 ans baisserait uniquement en termes relatifs (sa part dans la population totale baisserait d'environ 10 points sur la période de projection).

### **2.3. L'évolution des ratios de dépendance**

Le ratio de dépendance des personnes âgées, calculé comme le rapport entre les effectifs des 65 ans ou plus et ceux des 15-64 ans, devrait plus que doubler dans l'UE au cours de la période de projection, passant de 25,4% à 53,5%. Le nombre de personnes dans la tranche d'âge 15-64 ans par personne âgée de 65 ans et plus passerait ainsi de 4 à 2 environ.

Le ratio de dépendance des personnes très âgées, calculé comme le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus rapporté à l'effectif des 15-64 ans, devrait plus que tripler dans l'UE sur l'ensemble de la période de projection, passant de 6,5 % à 22 %.

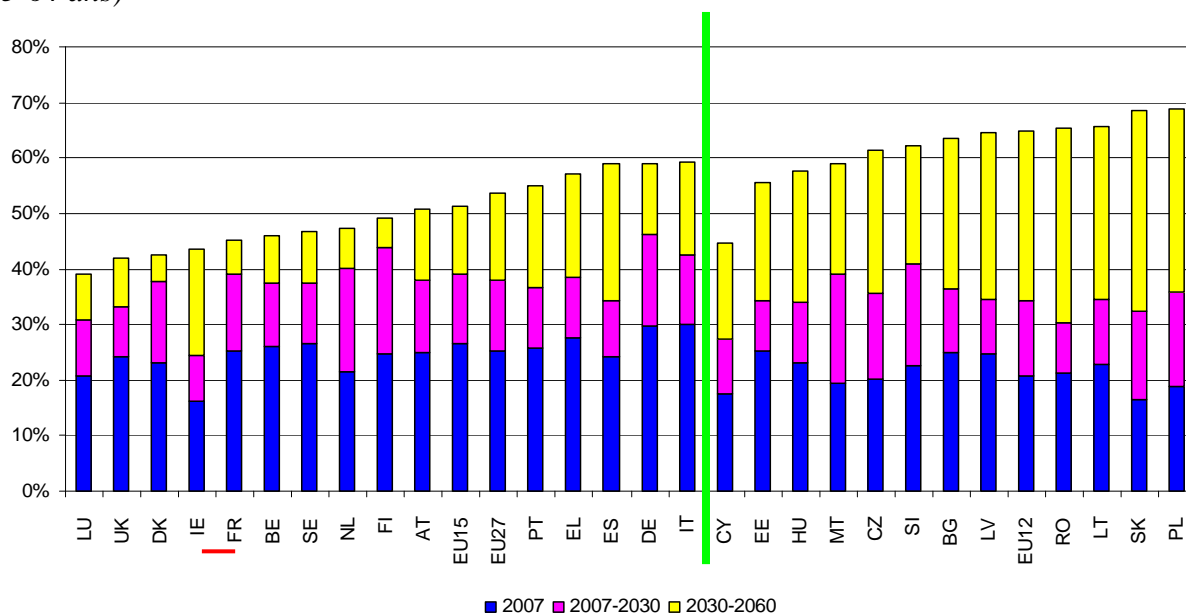
Le ratio de dépendance des personnes âgées en 2060 serait inférieur à 50 % pour 11 États membres (par ordre croissant, le Luxembourg où il est inférieur à 40 %, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Irlande, la Norvège, Chypre, la France, la Belgique, la Suède, les Pays-Bas et la



Finlande). Il se situerait entre 50 % et 60 % dans 9 pays (l’Autriche, le Portugal, l’Estonie, la Grèce, la Hongrie, Malte, l’Espagne, l’Allemagne et l’Italie) et serait supérieur à 60 % dans les 8 autres (la République Tchèque, la Slovénie, la Bulgarie, la Lettonie, la Roumanie, la Lituanie, enfin la République Slovaque et la Pologne où il avoisinerait 70 %).

Si, dans l’ensemble de l’UE, la progression du ratio de dépendance serait assez régulière sur toute la période de projection, il existe de fortes disparités entre les anciens et les nouveaux membres.

Graphique 16 : Ratios de dépendance en 2007, 2030 et 2060 (plus de 65 ans par rapport aux 15-64 ans)



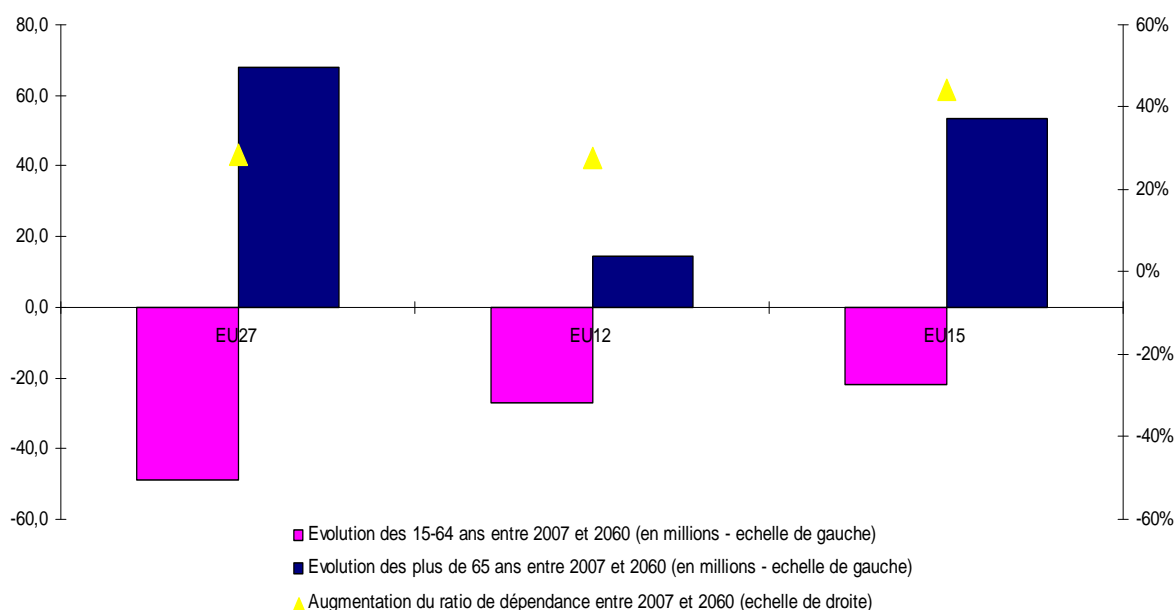
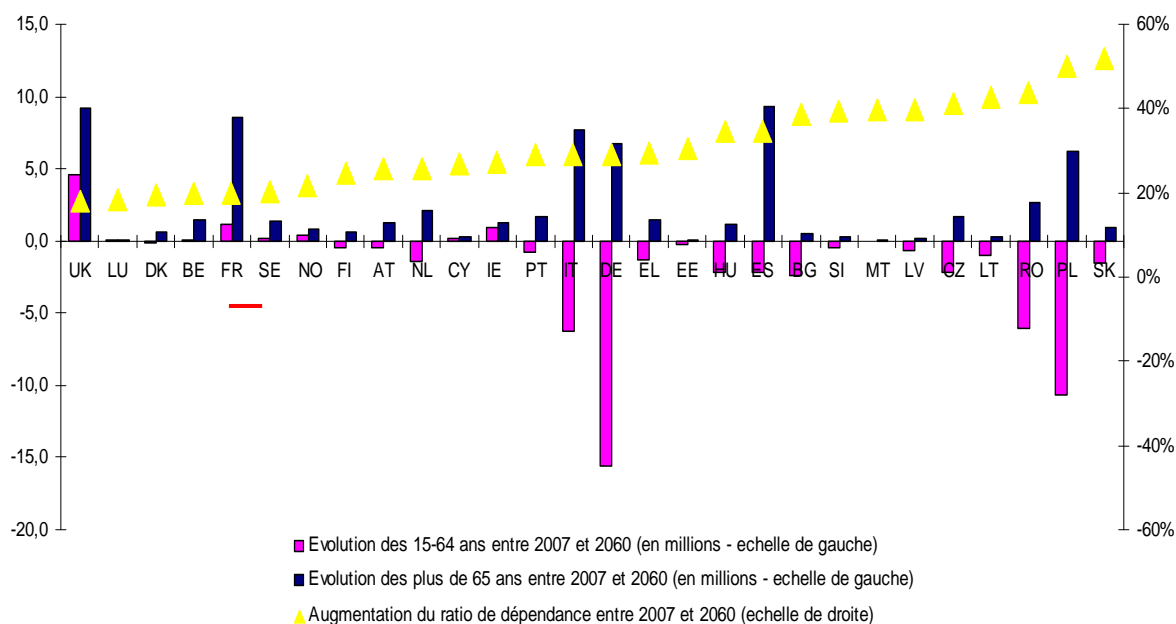
Source : Eurostat

Chez les anciens membres (UE15), le ratio de dépendance augmenterait sur l’ensemble de la période de projection mais il progresserait moins vite au-delà de 2030 du fait des décès des premières générations du baby-boom dans certains pays mais surtout de l’arrivée, au sein de la population des 65 ans et plus, des générations moins nombreuses issues du baby-kraich des années 1970 et 1980.

Dans les nouveaux Etats membres de l’UE, le ratio de dépendance augmenterait également sur l’ensemble de la période de projection mais il progresserait plus vite au-delà de 2030 du fait de la baisse de la fécondité à la suite de l’effondrement du bloc soviétique et de l’augmentation rapide de l’espérance de vie, notamment aux âges élevés.

Cette hausse du ratio de dépendance peut avoir des raisons diverses : pour certains pays comme le Royaume-Uni, le Luxembourg, le Danemark, la Belgique, la France, la Suède, et l’Irlande, elle s’expliquerait par l’augmentation très forte du nombre de personnes de plus de 65 ans alors que la population des 15-64 ans continuerait d’augmenter ou stagnerait ; dans d’autres pays, comme la Finlande, l’Autriche, les Pays-Bas, Chypre, le Portugal, l’Espagne et l’Italie, elle résulterait non seulement de la hausse des effectifs des plus de 65 ans mais aussi de la baisse notable des effectifs des 15-64 ans ; ce serait également le cas dans les autres pays (ceux de l’UE12 à l’exception de Chypre, ainsi que l’Allemagne et la Grèce) mais avec une contribution relativement plus forte de la baisse des effectifs de 15-64 ans.

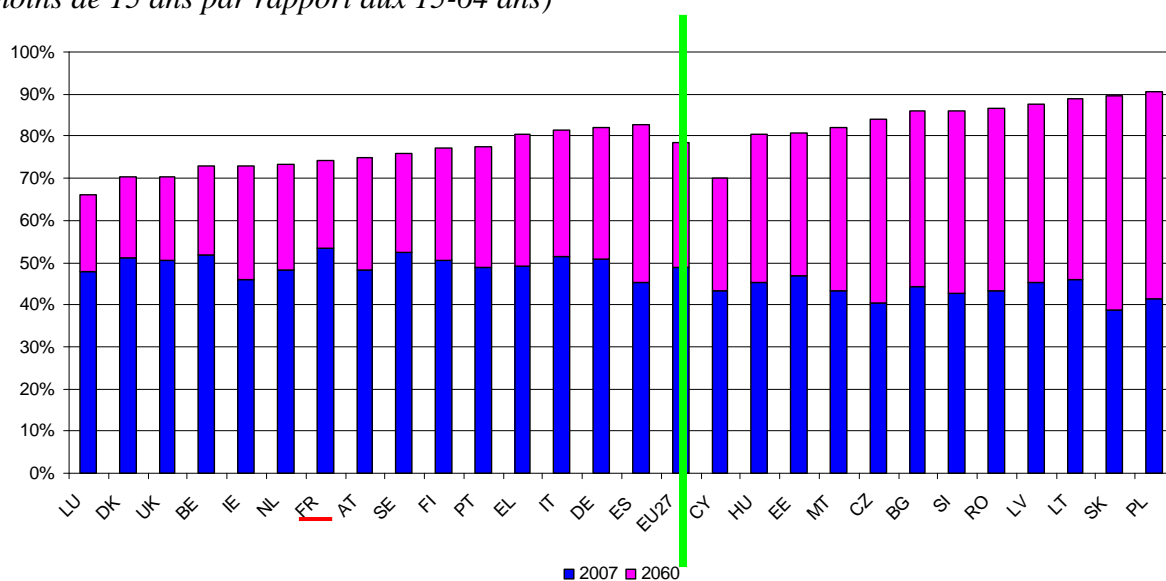
Graphiques 17-18 : Augmentations du ratio de dépendance entre 2007 et 2060 (plus de 65 ans par rapport aux 15-64 ans) ainsi que de la population des 15-64 ans et des plus de 65 ans dans les Etats européens



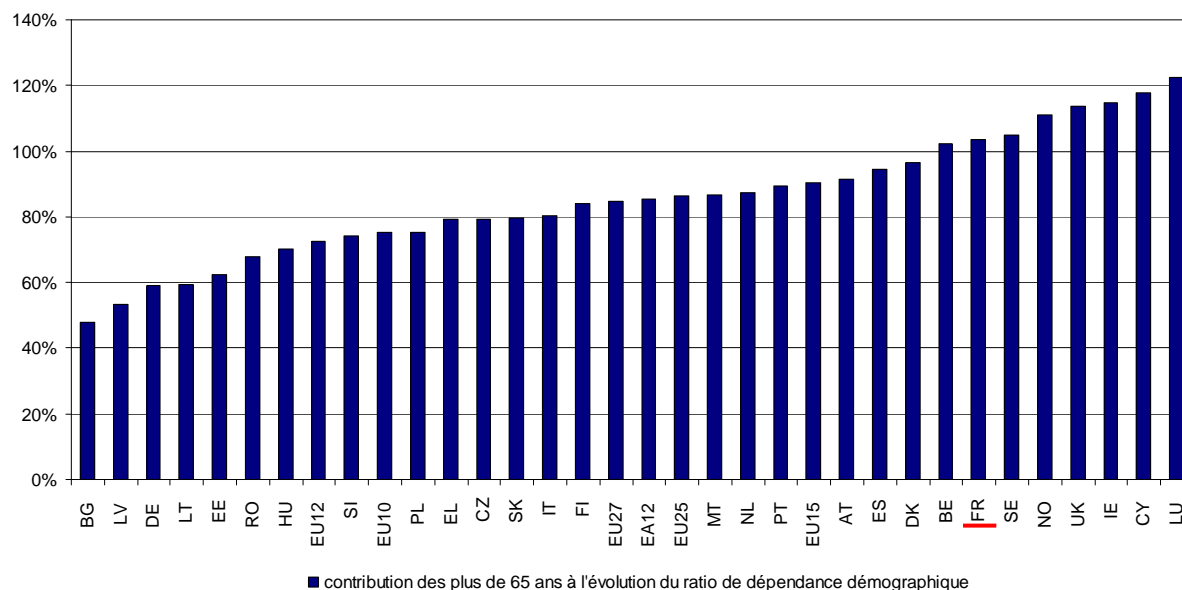
Source : Eurostat

Le ratio de dépendance « totale », défini comme la somme des personnes de plus de 65 ans et des moins de 15 ans par rapport aux 15-64 ans, devrait augmenter de près de 30 points, passant de 48,7% en 2007 à 78,5% en 2060. Les différences avec le ratio de dépendance démographique résultent des écarts d'évolution du rapport entre les moins de 15 ans et les plus de 65 ans, donc en particulier du dynamisme de la population des jeunes de moins de 15 ans.

Graphique 19 : Ratio de dépendance « totale » entre 2007 et 2060 (plus de 65 ans et les moins de 15 ans par rapport aux 15-64 ans)



Graphique 20 : Contributions de l'évolution des plus de 65 ans à l'augmentation du ratio de dépendance entre 2007 et 2060 (plus de 65 ans par rapport aux 15-64)



Note de lecture : en Bulgarie (BG), l'augmentation du ratio de dépendance démographique tient pour 48% à l'augmentation du nombre de personnes de plus de 65 ans et pour 52% à la baisse du nombre de personnes entre 15 et 64 ans.

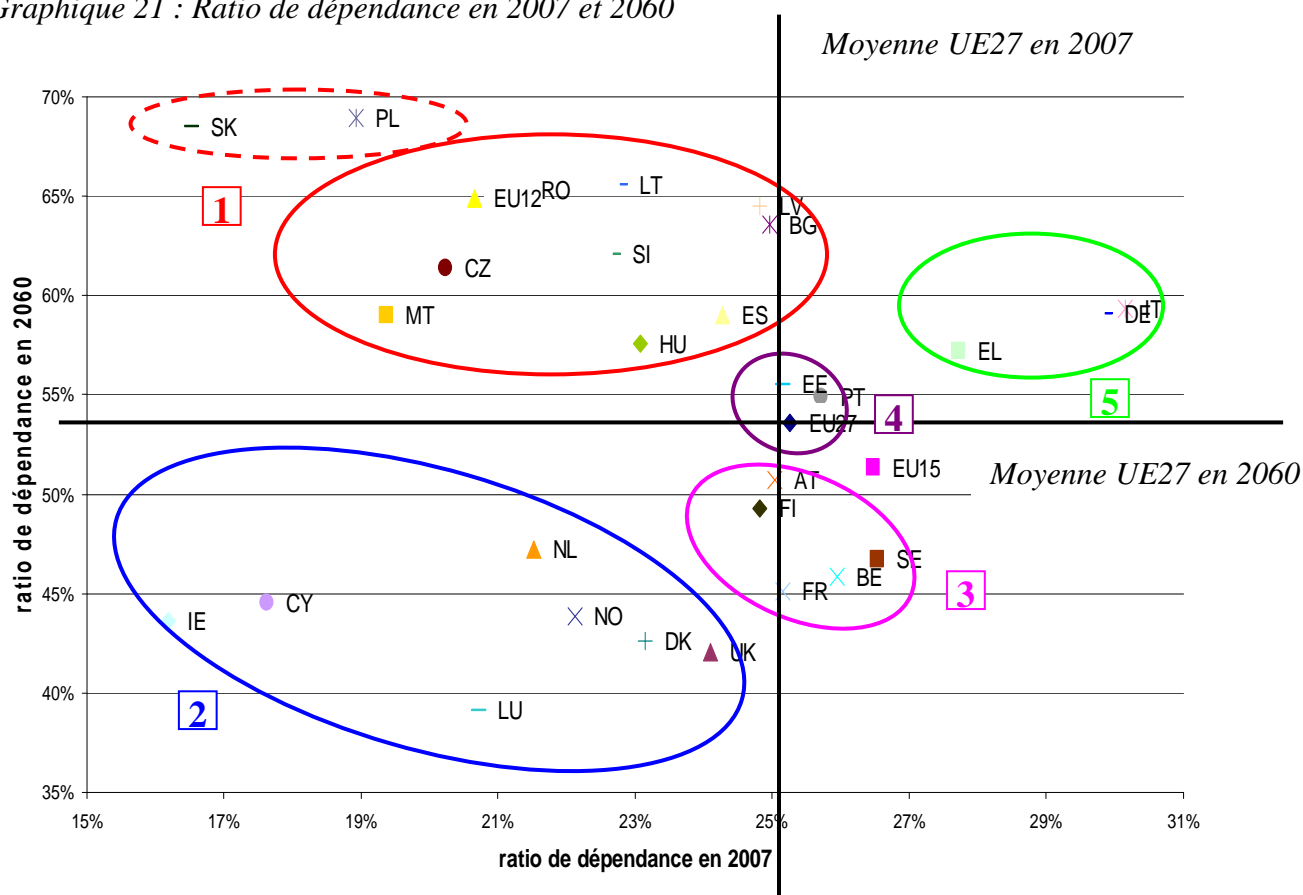
Source : Eurostat

L'augmentation du ratio de dépendance est en effet imputable, pour une part, à l'évolution du nombre de personnes de plus de 65 ans (en hausse dans tous les pays) et, pour une autre part, à l'évolution du nombre de personnes entre 15 et 64 ans (en baisse dans un grand nombre d'Etats européens). La contribution de l'augmentation des personnes de plus de 65 ans à la progression du ratio de dépendance entre 2007 et 2060 est prépondérante dans tous les pays de l'UE sauf en Bulgarie (plus de 80 % dans l'UE27). Elle est par définition supérieure à 100% dans les pays où la population des 15-64 ans augmente entre 2007 et 2060.

Au total, on peut distinguer cinq groupes de pays selon les évolutions projetées du ratio de dépendance :

- les pays avec un ratio de dépendance inférieur à la moyenne communautaire en 2007 mais supérieur à cette moyenne en 2060, qui verraient par conséquent ce ratio augmenter très fortement au cours de la période de projection (en rouge – groupe 1) – soit les nouveaux Etats membres de l’UE – avec les cas extrêmes de la Pologne et de la Slovaquie – et l’Espagne ;
- les pays avec un ratio de dépendance inférieur à la moyenne communautaire en 2007 et en 2060 (en bleu – groupe 2) – soit le Royaume-Uni, le Danemark, les Pays-Bas, le Luxembourg, Chypre et l’Irlande) ;
- les pays avec un ratio de dépendance proche ou supérieur à la moyenne communautaire en 2007 et inférieur à cette moyenne en 2060 qui verraient par conséquent ce ratio augmenter moins fortement que la moyenne de l’UE au cours de la période de projection (en rose – groupe 3) – soit la France, la Belgique, la Suède, l’Autriche et la Finlande ;
- le Portugal et l’Estonie dont les ratios de dépendance sont proches de la moyenne communautaire en 2007 comme en 2060 (en violet – groupe 4) ;
- enfin, les pays avec un ratio de dépendance supérieur à la moyenne communautaire en 2007 et en 2060 (en vert – groupe 5) – soit l’Allemagne, l’Italie et dans une moindre mesure la Grèce.

Graphique 21 : Ratio de dépendance en 2007 et 2060



Source : Eurostat